

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil vingt-deux le 04 février

- en exercice	11	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- présents	07	
- votants	09	
- absents	04	
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
31 janvier 2022 31 janvier 2022

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, VOISSET Yvette,
Absents excusés : THABOUILLOT Jacques (pouvoir à Yvette VOISSET), BLANC-PAGET Paule (pouvoir à Jean-Luc MONGHEAL), BLANCHARD Pierre, POUYET Sylvie
a été nommé secrétaire : MONGHEAL Jean-Luc

Délibération 03 - 2022

Objet : nouveaux tarifs chaufferie

Suite au rapport de cabinet SF2E, il apparait nécessaire d'augmenter les tarifs de la chaufferie qui sont identiques à ceux de 2015. Cela concerne R1 et R2 :
Facturation énergie calorifique = consommation en MWh x R1
Facturation abonnement = puissance souscrite en kW x R2

Madame le Maire propose les augmentations suivantes :

- R1 augmentation de 6 %
- R2 augmentation de 6 % pour les particuliers et 10 % pour les institutionnels :
 - Collège
 - EHPAD
 - Mairie
 - Animation et polyvalente

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal valide ces augmentations.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 07 février 2022
et publication ou notification du 07 février 2022

Le Maire
Chantal DESGEORGES

